

# Usages et motivations du vote de préférence aux élections régionales de 2009

Audrey ANDRÉ \*, Bram WAUTERS et Jean-Benoît PILET

## 1. Introduction

Parmi les mutations récentes des démocraties, l'une des plus marquantes est la personnalisation croissante de la vie politique en général et des élections en particulier<sup>1</sup>. Cette évolution prend plusieurs formes. Les médias s'intéressent de plus en plus aux personnalités politiques, à leur vie, qu'elle soit publique ou privée<sup>2</sup>. Les leaders et autres personnalités fortes gagnent en importance dans les partis. Enfin, dans le choix exprimé par les électeurs, la personnalité des candidats est devenue une variable incontournable<sup>3</sup>.

La personnalisation de la politique a d'ailleurs aussi marqué les législations électorales dans nombre de pays<sup>4</sup>. Les modifications des règles qui ont renforcé le poids et la visibilité des candidats aux dépens des partis et des listes ou ont offert plus de possibilités aux électeurs de choisir entre plusieurs candidats d'un même parti, se

---

\* En tant qu'aspirante FWO, Audrey André tient à remercier le FWO pour son soutien.

<sup>1</sup> T. POGUNTKE et P. WEBB, *The Presidentialization of Politics : A Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

<sup>2</sup> J. STREET, « Celebrity Politicians : Popular Culture and Political Representation », *British Journal of Politics and International Relations*, 6/4, 2004, p. 435-452.

<sup>3</sup> M. KAASE, « Is there personalization in Politics ? Candidates and voting behavior in Germany », *International political science review*, 15/3, 1994, p. 211-230 ; C. BEAN et A. MUGHAN, « Leadership effects in Parliamentary Elections in Australia and Britain », *The American Political Science Review*, 83/4, 1989, p. 1165-1179.

<sup>4</sup> D. FARRELL, *Electoral Systems. A Comparative Introduction*, New York, Palgrave, 2001 ; N. KERSTING, « Reforming local electoral systems in Europe », in H. REYNAERT, K. STEYVERS, P. DELWIT et J.-B. PILET (ed.), *Revolution or Renovation. Reforming Local Politics in Europe*, Brugge, Vanden Broele, 2005, p. 29-48.

sont multipliées depuis une vingtaine d'années. En particulier, dans les pays où le scrutin est proportionnel et met en compétition des listes de candidats, il est devenu rare que l'électeur puisse uniquement choisir quelle liste il va soutenir sans pouvoir marquer sa préférence pour un ou plusieurs candidats sur une liste au moyen d'un vote de préférence <sup>5</sup>. En outre, bien souvent, le poids des votes de préférence dans la désignation des élus a augmenté. Les électeurs semblent d'ailleurs apprécier de telles réformes et jugent en moyenne plus juste et plus satisfaisant le fonctionnement des systèmes permettant le vote de préférence <sup>6</sup>.

La Belgique s'inscrit dans ce mouvement général. D'une part, les règles électorales ont été modifiées dans le sens d'une personnalisation des élections. L'électeur a acquis la possibilité de voter pour autant de candidats sur la liste de son choix qu'il y a de sièges à pourvoir. Par ailleurs, le poids du vote de préférence dans la désignation des élus a augmenté en 2003 suite à la décision de réduire de moitié l'effet dévolutif de la case de tête <sup>7</sup>. D'autre part, l'électeur lui-même a de plus en plus utilisé la possibilité qui lui est offerte de voter de façon préférentielle plutôt qu'en case de tête. La part des votes de préférence est passée de 20 % dans les années 1950 à plus de 60 % dans les années 2000 <sup>8</sup>. Les partis l'ont d'ailleurs bien compris et ont de plus en plus recours à des personnalités populaires, à des figures connues <sup>9</sup>.

Toutefois, malgré la part croissante des électeurs exprimant un vote de préférence, on sait peu de choses sur leur identité et sur leurs motivations. Peu de recherches ont en effet été menées sur le sujet. La problématique est parfois évoquée dans des travaux sur les systèmes électoraux en général mais les études portant spécifiquement sur le vote de préférence demeurent rares <sup>10</sup>. De plus, les quelques travaux en la matière se concentrent plutôt sur les conséquences que ce système peut avoir sur, entre autres, la stabilité gouvernementale, la constitution de fractions au sein des partis, les dépenses électorales, la représentation des groupes minoritaires et les types de carrière

---

<sup>5</sup> L. KARVONEN, « Preferential Voting : Incidence and Effects », *International Political Science Review*, 25/2, 2004, p. 203-226.

<sup>6</sup> D.M. FARRELL et I. McALLISTER, « Voter satisfaction and electoral systems : Does preferential voting in candidate-centred systems make a difference ? », *European Journal of Political Research*, 45/5, 2006, p. 723-749.

<sup>7</sup> J.-B. PILET, *Changer pour gagner ? Les réformes électorales en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007 ; P. DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010 (2<sup>e</sup> édition).

<sup>8</sup> B. WAUTERS, K. WEEKERS et J.B. PILET, « Het gebruik van de voorkeurstem bij de regionale en Europese parlementsverkiezingen van 13 juni 2004 », *Res Publica*, 46/2-3, 2004, p. 377-411.

<sup>9</sup> P. WYNANTS, « Les partis politiques », in M.T. COENEN, S. GOVAERT et J. HEINEN, *L'état de la Belgique. 1989-2004. Quinze années à la charnière du siècle*, Bruxelles, De Boeck, 2004, p. 109-203.

<sup>10</sup> R. KATZ, « Intraparty preference voting », in B. GROFMAN et A. LIPHART (ed.), *Electoral laws and their consequences*, New York, Agathon Press, 1986, p. 85-103 ; L. KARVONEN, *loc. cit.*

parlementaire <sup>11</sup>. D'autres tentent de clarifier quelque peu les modalités du vote de préférence dans différents pays <sup>12</sup>. Mais on sait peu de choses sur la personnalité de l'électeur qui décide de voter de façon préférentielle et pourquoi il le fait. Qui sont ces électeurs ? Ont-ils un profil différent de ceux qui votent en case de tête ? Quelles sont leurs motivations ? Comment font-ils pour choisir le ou les candidats dont ils vont noircir la case sur le bulletin de vote ?

Dans ce chapitre, nous tentons de répondre à ces questions sur les usages et motivations du vote de préférence aux élections régionales de 2009 en Flandre et en Wallonie. Dans une première étape, nous verrons quel a été l'usage du vote de préférence à l'occasion de ce scrutin : quelle part de l'électorat a voté de cette manière ? En moyenne, pour combien de candidats a-t-on voté de façon préférentielle ? Ensuite, dans une deuxième partie, nous nous pencherons sur le profil des électeurs qui marquent un vote de préférence afin d'isoler les caractéristiques les distinguant de ceux votant en case de tête. Enfin, nous concluons ce chapitre en analysant les motivations des électeurs à choisir pour quel(s) candidat(s) ils votent de façon préférentielle.

## 2. L'usage du vote de préférence aux élections régionales de 2009

Depuis le milieu des années 1990, la part de votes de préférence en faveur d'un ou de plusieurs candidats pour les élections régionales s'est relativement stabilisée aux alentours de 60 % des électeurs. Cette stabilité est particulièrement marquée pour les élections régionales <sup>13</sup>. Les élections de 2009 le confirment. Sur la base des résultats officiels, 61,9 % des personnes ayant exprimé un vote valable pour le renouvellement du Parlement wallon, et 59,7 % pour le Parlement flamand, ont marqué leur bulletin d'au moins un vote de préférence. Comme l'illustre la figure 8.1, cela constitue une baisse légère par rapport au scrutin régional de 2004, de -2,7 points de pourcent en Flandre et de -1,7 point de pourcent en Wallonie.

Dans l'enquête électorale PARTIREP 2009, la question suivante a été posée aux répondants (G3\_Q11) : « Avez-vous pour le Parlement wallon/flamand exprimé un vote en case de tête ou avez-vous exprimé un vote de préférence pour une ou plusieurs personnes en particulier sur la liste d'un parti ? ». Cette question permet de différencier, dans l'échantillon, ceux qui ont voté de façon préférentielle et ceux qui ont opté pour un vote de liste <sup>14</sup>. La répartition de ces deux catégories y est assez proche des chiffres

---

<sup>11</sup> L. KARVONEN, *loc. cit.* ; R.E. MATLAND, « Enhancing women's political participation : legislative recruitment and electoral systems », in J. BALLINGTON et A. KARAM (ed.), *Women in Parliament : beyond numbers*, Stockholm, IDEA, 2005, p. 93-111.

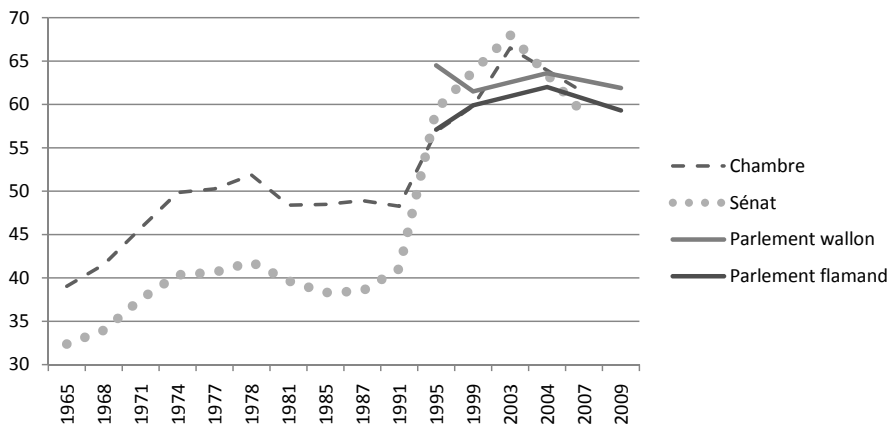
<sup>12</sup> M. MARSH, « The voters decide ? Preferential voting in European list systems », *European Journal of Political Research*, 13/4, 1985, p. 365-378 ; H. VAN DER KOLK, « Preferential voting in European local elections. Opportunities, use, justifications and explanations in Denmark, Germany, the Netherlands and Norway », paper presented at the *EPR General Conference*, Marburg, 18-21 September 2003.

<sup>13</sup> Au niveau fédéral, la part d'électeurs optant pour un vote de préférence est un peu plus variable. Elle est par exemple d'un peu moins de 50 % en 1991 mais de plus de 65 % en 2003.

<sup>14</sup> L'échantillon a été pondéré par la province, l'âge, le genre, le capital scolaire, la profession et le vote (vagues 1 et 3).

officiels mais pas tout à fait équivalente. Les répondants sont 56,1 % à déclarer avoir marqué un vote de préférence (55,8 % pour le Parlement flamand et 56,6 % pour le Parlement wallon).

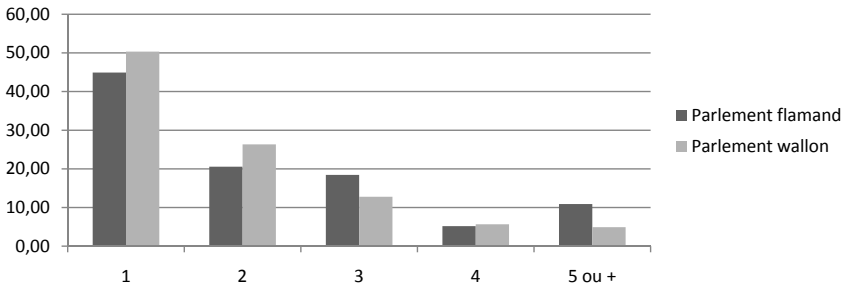
**Figure 8.1** Evolution de la part des votes de préférence depuis 1965



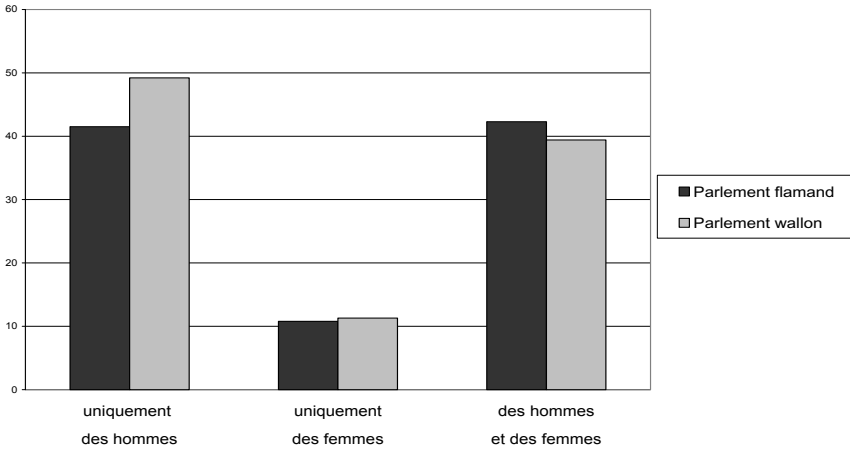
Un autre élément à prendre en compte avant de passer à l'analyse du profil et des motivations des électeurs optant pour un vote de préférence est le nombre de candidats pour lesquels les électeurs votent lorsqu'ils choisissent de ne pas marquer un vote en case de tête. La loi prévoit en effet que l'électeur peut, sur la liste de son choix, voter pour autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir. L'analyse des résultats officiels des élections montre que la somme des scores préférentiels de chacun des candidats est supérieure au nombre total d'électeurs qui ont marqué leur bulletin d'un vote pour au moins un candidat : de nombreux électeurs soutiennent donc plus d'un candidat. Afin de savoir pour combien de candidats en moyenne les électeurs marquent un vote de préférence, il a été demandé aux répondants de l'enquête électorale PARTIREP 2009 déclarant avoir voté pour plus d'un candidat pour combien de personnes ils avaient voté (G3\_Q12).

Le nombre moyen de candidats soutenus est de 2,16 pour le Parlement flamand et de 1,88 pour le Parlement wallon, confirmant que les électeurs soutiennent un peu plus de candidats en Flandre qu'en Wallonie. Ce résultat est logique sachant que les circonscriptions électorales sont plus grandes en Flandre, qu'elles envoient chacune plus d'élus et donc que le nombre de candidats par liste y est plus élevé.

Au-delà de cette moyenne, voyons comment se répartissent les électeurs optant pour le vote de préférence en fonction du nombre de candidats qu'ils soutiennent (figure 8.2). Le premier enseignement est que le scénario le plus fréquent est de soutenir un seul candidat de façon préférentielle. Cela concerne un peu plus de la moitié de ceux qui ne votent pas en case de tête en Wallonie (50,3 %) et un peu moins de la moitié en Flandre (44,9 %). Parmi ceux-ci, plus ou moins deux tiers (72,7 % et 64,5 %) ont d'ailleurs voté pour le candidat qui figurait en tête de liste. Ils sont ensuite 20,5 % en Flandre et 26,3 % en Wallonie à voter pour deux candidats, et respectivement 18,5 % et 12,8 % à en appuyer trois. Ils sont peu nombreux à en soutenir quatre ou plus.

**Figure 8.2** Nombre de candidats soutenus par un vote de préférenciel

Enfin, un dernier élément factuel à relever est la proportion d'électeurs optant pour un vote de préférence qui ont soutenu uniquement des hommes ou uniquement des femmes (G3\_Q13 et G3\_Q14). Ceux qui n'ont voté que pour des femmes (une ou plusieurs) sont très minoritaires : 12,4 % en Flandre et 14,3 % en Wallonie (figure 8.3). C'est nettement moins que les deux autres catégories, qui sont de taille semblable. Ils sont 43,2 % en Flandre et 47,9 % en Wallonie à n'avoir voté que pour des hommes, et 44,4 % en Flandre et 37,8 % en Wallonie à avoir voté tant pour des hommes que pour des femmes. Lorsque l'on répartit ces chiffres en fonction du genre du répondant, la situation est légèrement différente. 17,8 % des répondantes affirment n'avoir voté que pour des femmes, alors que seuls 8,4 % des répondants masculins ont fait de même. En revanche, 51,1 % de nos répondants masculins n'ont voté que pour des hommes et 38,1 % des répondantes ont fait de même, soit plus du double de celles qui n'ont voté que pour des femmes.

**Figure 8.3** Genre des candidats pour qui vous avez marqué un vote de préférence

### 3. Qui sont les électeurs qui votent de façon préférentielle ?

Avant de passer à l'analyse statistique permettant de faire ressortir les variables déterminantes dans le choix de marquer un vote de préférence plutôt qu'un vote de liste, nous allons présenter le modèle d'analyse utilisé.

### A. *Modèle d'analyse*

Le fait de marquer ou pas un vote de préférence peut s'expliquer par trois catégories de facteurs : les caractéristiques individuelles de l'électeur, l'offre politique, et le contexte. Van der Kolk parle dans sa comparaison internationale du vote de préférence de *personal, political and institutional factors*<sup>15</sup>. Ce sont ces facteurs qui, d'après lui, font la différence quant à l'usage du vote de préférence par les électeurs. Les détails de cette opérationnalisation seront présentés un peu plus loin.

**Tableau 8.1** Schéma d'analyse : les facteurs explicatifs du choix entre vote préférentiel et vote de liste

Niveau	Catégorie de variables	Variables concrètes
Facteurs individuels	Variables socio-démographiques	Age
		Classe sociale
		Genre
		Origine ethnique
		Niveau de diplôme
	Capital social	Membre d'une série d'associations
		Membre d'un parti politique
	Implication politique	Connaissance politique
		Intérêt pour la politique
		Confiance dans la politique
Utilisation des médias pour suivre la politique		
Offre politique	Variables partisanes	Idéologie des partis
		Nouveaux partis vs. partis traditionnels Présence d'un ministre ou d'un président de parti comme tête de liste
Contexte	Variables géographiques	Magnitude de la circonscription (DM)
		Densité de population dans la commune

#### 1. *Facteurs explicatifs individuels*

Les variables socio-démographiques constituent un premier ensemble de facteurs explicatifs individuels pertinents pour comprendre le recours au vote de préférence. A la suite des travaux de Marsh, il est apparu que les éléments théoriques mis en exergue par les théories de la participation politique peuvent éclairer ce type de comportement électoral<sup>16</sup>. En particulier, la *resource theory* avance que la participation dépend des ressources dont dispose l'individu. Ces ressources sont le temps, l'argent, l'accès à l'information politique et le niveau de diplôme dont bénéficie l'électeur<sup>17</sup>. Certaines personnes possèdent un niveau de ressources plus élevé que d'autres. Or, il apparaît dans plusieurs études qu'en règle générale les femmes, les jeunes (mais aussi les plus

<sup>15</sup> H. VAN DER KOLK, *loc. cit.*

<sup>16</sup> M. MARSH, *loc. cit.*

<sup>17</sup> S. VERBA, N.H. NIE et J.-O. KIM, *Participation and Political Equality. A Seven-nation Comparison*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978.

âgés), les membres des minorités ethniques et ceux des classes sociales inférieures disposent de moins de ressources et en conséquence participent moins aux activités politiques. Selon Marsh, ces catégories de la population disposant de moins de ressources sont moins enclines à exprimer un vote de préférence.

Mais ce n'est pas le seul facteur individuel en cause. D'autres études montrent que les candidats d'origine étrangère et issus des classes sociales moins favorisées ont, grâce à la mobilisation de nombreux votes préférentiels, plus de chances d'être élus dans les régions où résident de nombreux citoyens appartenant au même groupe qu'eux<sup>18</sup>. Dans ce cas de figure, le fait de marquer un vote de préférence peut être vu comme la stratégie d'un groupe minoritaire cherchant à augmenter sa représentation politique<sup>19</sup>. Par conséquent, l'usage du vote de préférence devrait être plus intense dans ces groupes, ce qui est pourtant en contradiction avec les attentes de la théorie des ressources. Enfin, des travaux ont démontré que l'effet du genre sur le recours au vote de préférence varie d'un pays à l'autre<sup>20</sup>. En ce qui concerne les aînés, les attentes théoriques sont aussi parfois contradictoires. Des recherches menées aux États-Unis ont mis en lumière une participation plus forte des personnes âgées au processus électoral traditionnel, tandis que les plus jeunes prennent plus part aux processus politiques plus directs et informels<sup>21</sup>. Or, le vote de préférence peut être vu comme une forme plus intense de participation électorale ; il devrait donc être plus fréquent chez les plus âgés. Cette attente peut toutefois être contrebalancée par deux autres éléments : la complexité du système partisan et la confiance en général plus grande des aînés dans les partis pourraient aussi les mener à se tourner vers le vote en case de tête. Des résultats au niveau communal<sup>22</sup> mais aussi en dehors de la Belgique<sup>23</sup> ont ainsi fait ressortir clairement qu'au niveau agrégé, les plus âgés tendent à moins voter de façon préférentielle. L'âge aurait selon Henk van der Kolk un effet curvilinéaire<sup>24</sup> ; les plus jeunes et les plus âgés opteraient moins pour un vote de préférence que les électeurs entre 30 et 50 ans.

Tenant compte de ces travaux, notre analyse inclut toutes les variables typiquement reliées à la participation politique, soit l'âge, le genre, l'origine ethnique (le fait de parler ou pas arabe, berbère ou turc à la maison), le niveau de diplôme et le statut social (actifs vs. inactifs).

---

<sup>18</sup> M. ANWAR, « The participation of ethnic minorities in British politics », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 27/3, 2001, p. 533-549.

<sup>19</sup> L. SIGELMAN et C.K. SIGELMAN, « Sexism, Racism, and Ageism in Voting Behavior : An Experimental Analysis », *Social Psychology Quarterly*, 45/4, 1982, p. 263-269.

<sup>20</sup> H. VAN DER KOLK, *loc. cit.*

<sup>21</sup> R.J. DALTON, *The Good Citizen. How a Younger Generation is Reshaping American Politics*, Washington, DC, CQ Press, 2008.

<sup>22</sup> B. WAUTERS, D. VERLET et J. ACKAERT, « Determinants of the percentage of preferential votes and the effect of empowering individual voters. The case of the local elections in Flanders (Belgium) », paper presented at the *ECPR General Conference*, Potsdam, 10-12 September 2009.

<sup>23</sup> H. VAN DER KOLK, *loc. cit.*

<sup>24</sup> *Ibid.*

Le deuxième groupe de facteurs explicatifs individuels potentiellement utiles pour comprendre le choix de marquer un vote de préférence plutôt qu'un vote de liste est relatif au capital social de l'individu. On peut distinguer deux composantes du capital social : la composante structurelle et la composante culturelle<sup>25</sup>. Un élément structurel du capital social à retenir pour cette étude est le fait d'être formellement membre d'organisations et d'y exercer le cas échéant des fonctions. Les associations volontaires sont souvent vues comme des *schools of democracy* où se développent les aptitudes sociales et politiques, aptitudes qui peuvent influencer sur le fait d'opter pour un vote de préférence. C'est d'autant plus vrai que nombre de candidats sont recrutés dans le milieu associatif et sont donc mieux connus des membres d'organisations issues de ce même milieu<sup>26</sup>. On peut dès lors supposer qu'un membre de multiples organisations et associations aura plus de chances qu'un autre d'opter pour un ou plusieurs votes de préférence.

Dans cette même logique de capital social, une place particulière doit être réservée à l'adhésion à un parti politique. D'un côté, on peut supposer que les membres des partis font davantage confiance aux partis politiques. Cette confiance peut notamment s'exprimer par un vote en case de tête qui confirme les décisions prises par le parti lors de la confection de ses listes de candidats. D'un autre côté, le membre du parti a une vue assez précise de qui sont les candidats, de leurs forces et faiblesses respectives, des différences de positionnement politique. Et tenant compte de cela, l'adhérent peut être tenté par le vote de préférence. Une telle logique s'inscrit d'ailleurs dans l'esprit de ce qui a été dit à propos de l'appartenance aux autres associations qui contribuent à construire le capital social d'un individu.

Concrètement, pour ces éléments de capital social, le modèle utilisé prend en considération le nombre d'organisations et associations dont l'électeur est membre, avec une distinction pour l'adhésion à un parti politique.

Enfin, le troisième groupe de facteurs explicatifs individuels renvoie aux orientations psychologiques de l'électeur à l'égard de la politique, telles l'intérêt pour la politique et la confiance dans la politique<sup>27</sup>. Les personnes intéressées par la politique et ceux qui se tiennent au courant de la vie politique via les médias sont davantage susceptibles d'utiliser les possibilités du vote de préférence. Elles connaissent en général plus de candidats et ont dès lors une probabilité plus grande d'opter de façon spécifique pour un ou plusieurs candidats sur la liste qu'ils soutiennent<sup>28</sup>. Pour ce qui a trait à la confiance politique, l'effet est plus ambivalent, comme pour l'appartenance à un parti politique. D'un côté, la confiance dans la politique est un incitant positif conduisant à vouloir s'investir fortement dans le choix des personnes qui seront amenées à siéger au sein des institutions. La confiance politique augmenterait alors la probabilité de

---

<sup>25</sup> R. PUTNAM, *Bowling alone. The collapse and revival of American community*, New York, Simon & Schuster, 2000.

<sup>26</sup> C. DEVOS, H. REYNAERT et D. VERLET, « Lijstvorming op lokaal vlak : het spannende voorspel van de electorale strijd », in J. BUELENS, B. RIHOUX et K. DESCHOUWER (ed.), *Tussen kiezer en hoofdkwartier. De lokale partijafdelingen en de gemeenteraadsverkiezingen van 2006*, Brussel, VUBPress, 2008, p. 47-72.

<sup>27</sup> M. MARSH, *loc. cit.*

<sup>28</sup> H. VAN DER KOLK, *loc. cit.*



marquer un vote de préférence. D'un autre côté, la méfiance politique pourrait avoir le même effet. Un électeur méfiant peut avoir envie de soutenir spécifiquement les quelques candidats en qui il a encore confiance.

Afin de tester ces hypothèses, notre modèle inclut des variables liées à l'intérêt politique, à la connaissance politique (sur la base de cinq questions de connaissance), à la confiance en la politique (l'échelle est construite sur la confiance exprimée dans cinq institutions et acteurs politiques) et à l'usage des médias pour suivre la politique (presse écrite et télévision).

## 2. *Facteurs explicatifs liés à l'offre politique*

Le vote de préférence ne s'explique pas par les seules caractéristiques individuelles de l'électeur. Il peut aussi être stimulé ou limité par l'offre politique dont dispose l'électeur : combien y a-t-il de partis ? Quels sont-ils ? Quels sont les candidats ? Tous ces éléments peuvent avoir une influence.

Ainsi, il apparaît que les partis de droite suscitent en général plus de votes de préférence parmi leurs partisans que les formations de gauche<sup>29</sup>, mais les comparaisons internationales ont démontré que cette relation peut varier en intensité d'un pays à l'autre<sup>30</sup>. Les partis de gauche ont tendance à mettre plus l'accent sur le collectif, et donc à mettre le parti et non les candidats en avant. A l'inverse, les formations de droite sont plus individualistes et mettent plus l'accent sur leurs candidats. On peut aussi formuler l'hypothèse que les nouveaux partis, qui comptent dans leurs rangs moins de responsables politiques connus que les partis installés, vont attirer moins de votes de préférence. Dans le contexte belge, cette hypothèse peut s'appliquer à Ecolo, Groen!, le Vlaams Belang et le FN, par opposition aux trois familles traditionnelles : démocrate chrétienne, socialiste et libérale.

La circonscription dans laquelle l'électeur émet son vote peut aussi avoir un impact. Dans la circonscription où un ministre ou un président de parti tire la liste, les électeurs seraient plus enclins à exprimer un vote de préférence que dans les circonscriptions où les têtes de liste sont moins connues.

Afin de tenir compte de ces éléments, le modèle d'analyse inclut les variables de famille partisane, ce qui permet d'étudier tant l'impact de l'idéologie que la distinction partis traditionnels vs. nouveaux partis, et la présence d'un ministre ou d'un président de parti comme tête de liste dans la circonscription.

## 3. *Variables de contexte*

Enfin, une série de variables de contexte sont à prendre en compte. Il s'agit de facteurs qui échappent aux partis et aux électeurs individuels mais peuvent avoir une influence sur ceux-ci. Il s'agit surtout de variables géographiques. Un premier élément est le lien entre le caractère rural ou urbain d'une commune et le choix d'un vote de préférence. Les études internationales donnent des résultats contradictoires

<sup>29</sup> R.C. HESSING, « Bij voorkeur : een onderzoek naar het gebruik van voorkeurstemmen », *Acta Politica*, 2, 1985, p. 157-176.

<sup>30</sup> M. MARSH, *loc. cit.*

en la matière<sup>31</sup>. Pour le cas belge, une recherche sur les élections communales en Flandre a bien montré que plus une commune est urbanisée, moins il y a de votes préférentiels<sup>32</sup>. Cette relation s'explique par le concept de « distance sociale ». Dans les communes rurales, les responsables politiques sont plus proches des citoyens que dans les grandes villes. Les gens ont des contacts plus fréquents avec les candidats. Il reste à déterminer si la même logique entre en jeu aux élections régionales et fédérales, avec des circonscriptions réunissant plusieurs dizaines de communes. Afin de le savoir, la variable densité de population de la commune de l'électeur est incluse dans notre modèle d'analyse. De plus, la taille de la circonscription, ce que l'on nomme la *magnitude du district* (DM) (soit le nombre de sièges à allouer dans la circonscription), a aussi été prise en compte. L'hypothèse est que plus une circonscription est petite, plus la distance sociale entre le candidat et l'électeur est faible, et donc plus la chance qu'un vote de préférence soit émis est grande.

Les autres variables de contexte incluses en général dans les études sur le vote de préférence ne se retrouvent en revanche pas dans notre modèle d'analyse. En particulier, Marsh a montré que l'opinion de l'électeur sur l'influence potentielle de son vote de préférence sur l'attribution des sièges influe fortement sur le choix de soutenir ou pas un candidat spécifique plutôt que de simplement marquer un vote de liste<sup>33</sup>. En effet, l'impact effectif d'un vote de préférence peut varier d'un pays à l'autre, d'un système électoral à l'autre. En Belgique, son poids s'est d'ailleurs accru depuis la réduction de moitié de l'effet dévolutif de la case de tête. Toutefois, notre étude ne permet pas d'analyser cette variable plus institutionnelle. En Belgique, dans les trois régions, les mêmes règles sont d'application pour déterminer l'influence du vote de préférence.

## **B. Résultats de la régression logistique**

Nous avons testé trois modèles permettant d'expliquer la probabilité pour l'électeur de marquer un vote de préférence plutôt qu'en case de tête : le premier modèle inclut uniquement les variables individuelles, le deuxième seulement les variables d'offre politique et de contexte, et le dernier reprend les trois catégories de variables. Les résultats sont concordants.

La première observation est que l'impact des facteurs individuels est léger ; seul l'âge semble avoir un effet significatif. Cela laisse penser que le modèle des ressources n'est peut-être pas aussi utile qu'attendu pour expliquer le vote de préférence<sup>34</sup>. En ce qui concerne l'âge, la relation qui ressort est la suivante : plus l'électeur est âgé, plus la probabilité qu'il marque un vote de préférence est grande. Cet effet subsiste

---

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> B. WAUTERS, *De kracht van de voorkeurstem in stad en dorp. Een analyse bij de gemeenteraadsverkiezingen van 1994 in Vlaanderen*, Leuven, Afdeling Politologie KU Leuven, 2000.

<sup>33</sup> M. MARSH, *loc. cit.*

<sup>34</sup> Parmi les variables socio-démographiques reprises dans le modèle, seul l'âge est significatif. Les opérationnalisations alternatives que nous avons testées (comme par exemple l'occupation d'une position exécutive dans les associations (capital social)) donnent des résultats encore moins significatifs.

même lorsque l'on introduit dans le modèle (modèle 3) les variables de contexte et d'offre politique. Par année en plus, la chance d'opter pour le vote de préférence augmente de 1,4 %. Cela confirme les recherches ayant démontré auparavant l'inclinaison des personnes âgées à participer aux processus électoraux classiques, et par conséquent pour les formes plus intenses de participation électorale comme le vote de préférence<sup>35</sup>.

**Tableau 8.2** Probabilité de marquer un vote de préférence

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Age	1,017***		1,014***
Classe sociale (réf. : inactifs)			
Classe supérieure	1,144		1,320
Classe moyenne	1,120		1,192
Classe ouvrière	1,106		1,224
Diplôme (réf. : enseignement supérieur)			
Primaire et secondaire inférieur	1,192		1,263
Secondaire supérieur	1,000		1,016
Origine ethnique	2,550		2,293
Sexe	0,994		0,948
Nombre d'associations dont on est membre	0,951		0,970
Membre d'un parti	2,245**		2,028*
Confiance politique	1,005		0,994
Connaissance politique	1,017		1,034
Intérêt politique	1,058*		1,077**
Consommation de presse écrite	1,099**		1,083**
Consommation des médias TV	0,935		0,947
Parti démocrate chrétien		2,877***	2,617***
Parti vert		1,022	1,034
Parti socialiste		1,718**	1,608*
Parti d'extrême droite		0,748	0,811
Parti libéral		1,895***	1,810**
Tête de liste ministre ou président de parti		1,624***	1,687***
Densité de population de la commune (par 10 m <sup>2</sup> )		0,999	0,999
Magnitude de la circonscription		0,998	0,993
Constante	0,299**	0,589*	0,215***
R <sup>2</sup>	0,069	0,075	0,124

Régression logistique binomiale (*Odds ratios*). N = 1 523. \* : p < 0,05 ; \*\* : p < 0,01 ; \*\*\* : p < 0,001.

Pour ce qui concerne les variables de capital social, seule l'adhésion à un parti a un effet significatif. Un électeur avec une carte de parti a plus de deux fois plus de chances de voter de façon préférentielle. On ne peut donc pas faire le lien théorique entre l'adhésion partisane et le soutien aux choix du parti lors de la confection de

<sup>35</sup> R.J. DALTON, *op. cit.*

listes, puisque les électeurs affiliés à un parti ont une plus faible probabilité que les autres électeurs d'opter pour un vote en case de tête. Ce sont plutôt les explications alternatives qui gagnent du crédit au vu des résultats de notre analyse. Ainsi, les membres de parti connaîtraient mieux les candidats, ce qui inciterait au vote de préférence. Ou encore, les adhérents seraient plus au courant des groupes et factions à l'intérieur du parti, ce qui pourrait les incliner à voter de façon préférentielle pour les candidats de la faction qui leur est proche. Le vote de préférence serait dans cette logique une tentative de faire pencher une lutte interne en sa faveur.

Enfin, et de façon peu surprenante, il ressort de l'analyse statistique qu'une série de variables relatives à l'implication politique de l'électeur ont un effet significatif. Cela vaut pour l'intérêt pour la politique, la consommation des médias de presse écrite (plus on lit le journal, plus la probabilité d'un vote de préférence est élevée), mais pas pour les électeurs ayant une plus grande confiance en la politique ou ayant un niveau de connaissance politique plus élevé, ni pour ceux qui suivent la politique via la télévision.

Si l'on se penche sur l'effet de l'offre politique (modèle 2), il ressort en premier lieu que le parti politique que l'on soutient est un facteur explicatif fort. Les électeurs des partis traditionnels, qu'ils soient socialistes, démocrates chrétiens ou libéraux, ont une chance significativement plus grande d'opter pour un vote de préférence. L'effet est le plus fort pour les électeurs CD&V et CDH ; ils ont 2,5 fois plus de chance de voter de façon préférentielle que ceux qui optent pour une autre famille politique. L'hypothèse d'une différence gauche-droite n'est en revanche pas confirmée, ce qui est logique vu la probabilité plus grande des électeurs des trois familles traditionnelles de délaisser le vote en case de tête. Cet impact du facteur partis traditionnels peut d'ailleurs s'expliquer par le plus grand nombre de candidats connus dont ils disposent (souvent avec un fort ancrage local) et qui attirent les votes de préférence. Ce poids des figures de proue est d'ailleurs confirmé au niveau des circonscriptions : les électeurs votent plus de façon préférentielle dans celles où un ministre ou un président de parti est tête de liste.

Enfin, aucune variable de contexte ne paraît significative, pas même la densité de population. Ce qui ressort clairement pour les élections locales, en particulier la distinction entre communes rurales et urbaines, ne semble pas avoir le même effet pour les scrutins régionaux.

De façon plus générale, on peut conclure que le choix de marquer un vote de préférence ne s'explique pas uniquement par les caractéristiques individuelles des électeurs. L'offre politique à laquelle ils sont confrontés et, dans une moindre mesure, les éléments de contexte ont un effet au moins aussi grand sur la probabilité de voter de façon préférentielle. Le pouvoir explicatif global du modèle sans les variables individuelles (modèle 2) a un  $R^2$  un tout petit peu plus élevé (0,075) que celui (modèle 1) ne reprenant que les facteurs individuels ( $R^2 = 0,069$ ). Beaucoup d'électeurs ne recourent donc pas au vote de préférence en toutes circonstances, mais ils se positionnent selon le parti qu'ils décident de soutenir ou selon la notoriété des candidats en lice dans leur circonscription.

#### 4. Les motivations du vote de préférence pour un candidat

Dans cette dernière partie, nous étudions plus en profondeur les motivations qui amènent les électeurs à opter pour le vote de préférence. La question n'est plus de comprendre pourquoi on opte pour un vote de préférence plutôt qu'en case de tête, mais de discerner comment l'électeur fait son choix entre les candidats. Le point de départ de la réflexion est le modèle théorique de la citoyenneté démocratique. Celui-ci suppose que l'électeur s'intéresse au processus de décision politique et à ses développements et en est bien informé. Or, nombre de recherches ont mis en évidence que l'électeur moyen ne s'intéresse qu'aux événements et acteurs politiques les plus marquants<sup>36</sup>. L'effort cognitif à fournir pour réunir l'information permettant au moment des élections de faire un choix réfléchi entre un grand nombre de candidats dépasse rapidement ce que l'électeur est prêt à fournir comme effort<sup>37</sup>. Ne disposant pas de la connaissance pointue des projets politiques et des positions idéologiques des candidats individuels, les électeurs vont alors déterminer leur choix électoral en ayant recours à ce que l'on nomme des *heuristic cues*. Ces schémas de pensée dynamiques leur permettent de mettre de l'ordre dans la masse de stimuli auxquels ils sont confrontés et de simplifier leur choix sur la base de leurs expériences passées dans des situations comparables<sup>38</sup>. Les candidats peuvent alors être aisément catégorisés et classés en ayant recours aux stéréotypes sociaux que les citoyens mobilisent dans leur vie de tous les jours<sup>39</sup>. Cela procure aux électeurs une théorie cognitive implicite leur suggérant ce qu'ils peuvent attendre dans le futur des candidats qu'ils ont face à eux<sup>40</sup>. L'application de ces stratégies mnémotechniques simplifie leur recherche du candidat le plus adéquat en fonction des qualités qu'ils recherchent<sup>41</sup>.

##### A. Dimensions des motivations du vote de préférence

Dans la littérature, quatre catégories de *cognitive cues* permettant aux électeurs d'identifier les « bons représentants » avec un minimum d'effort sont identifiées. En effet, tous les électeurs ne se laissent pas guider par les mêmes *cues*. Dans notre partie analytique, nous tenterons donc de voir quelles variables différencient les électeurs quant aux *cues* qui les influencent.

<sup>36</sup> L.M. BARTELS, « Uninformed Votes : Information Effects in Presidential Elections », *American Journal of Political Science*, 40/1, 1996, p. 194-230 ; R.R. LAU et D.P. REDLAWSK, « Advantages and Disadvantages of Cognitive Heuristics in Political Decision Making », *American Journal of Political Science*, 45/4, 2001, p. 951-971.

<sup>37</sup> D. BROCKINGTON, « A Low Information Theory of Ballot Position Effect », *Political Behavior*, 25/1, 2003, p. 1-27 ; M.S. SHUGART, M.E. VALDINI, et K. SUOMINEN « Looking for Locals : Voter Information Demands and Personal Vote-Earning Attributes of Legislators under Proportional Representation », *American Political Science Review*, 49/2, 2005, p. 437-449.

<sup>38</sup> A.H. MILLER, M.P. WATTENBERG et O. MALANCHUK, « Schematic Assessments of Presidential Candidates », *American Political Science Review*, 80/2, 1986, p. 521-540.

<sup>39</sup> R.R. LAU et D.P. REDLAWSK, *loc. cit.* ; B.G. BISHIN, D. STEVENS et C. WILSON, « Character Counts : Honesty and Fairness in Election 2000 », *Public Opinion Quarterly*, 70/2, 2006, p. 235-248.

<sup>40</sup> A.H. MILLER, M.P. WATTENBERG et O. MALANCHUK, *loc. cit.*

<sup>41</sup> M.S. SHUGART, M.E. VALDINI, et K. SUOMINEN, *loc. cit.*

## 1. La compétence

S'inspirant de nombreuses études américaines consacrées aux caractéristiques du candidat président idéal pour les électeurs américains<sup>42</sup>, Goeminne et Swyngedouw ont pu montrer que la « compétence » est le critère le plus déterminant pour les électeurs dans leur évaluation des candidats<sup>43</sup>. Les électeurs veulent des représentants bien informés et zélés qui, par leur connaissance en profondeur des dossiers, pourront faire la différence au parlement<sup>44</sup>. De plus, ces candidats doivent avoir le don de communiquer de façon simple et compréhensible sur des processus politiques et des questions complexes<sup>45</sup>. Sur leur site web personnel, les députés fédéraux belges jouent d'ailleurs ces différentes cartes : habileté, expérience et expertise dans certains domaines sont les qualités qu'ils mettent le plus souvent en avant<sup>46</sup>. Ce sont surtout les électeurs avec un haut niveau de capital scolaire, un fort intérêt pour et une forte connaissance de la politique qui sont sensibles à ces *cues*. A leurs yeux, un représentant de qualité doit disposer des capacités nécessaires pour pouvoir influencer sur le processus de décision politique<sup>47</sup>. L'âge semble aussi avoir un effet positif en la matière. Selon Goeminne et Swyngedouw<sup>48</sup>, « plus on est âgé, plus on est convaincu que le candidat politique idéal doit être quelqu'un qui travaille dur, qui est expérimenté et sage, qui sait comment s'attaquer aux domaines politiques importants ».

## 2. La proximité

Dans le processus de décision politique, le représentant est là pour remplacer le représenté et parler en son nom. La représentation politique renvoie donc implicitement à l'idée de proximité entre les deux. Il est fréquent que les électeurs reprochent aux élus d'être distants, de leur être devenus étrangers. Au moment des scrutins, ces électeurs sont à la recherche d'authenticité, de candidats qui sont comme « monsieur et madame tout le monde », dont ils ont l'impression qu'ils peuvent instinctivement

---

<sup>42</sup> Voir, par exemple, A.H. MILLER, M.P. WATTENBERG et O. MALANCHUK, *loc. cit.* ; J.J. MONDAK, « Competence, Integrity, and the Electoral Success of Congressional Incumbents », *Journal of Politics*, 57/4, 1995, p. 1043-1069 ; J.S. TRENT *et al.*, « Image, Media Bias, and Voter Characteristics. The Ideal Candidate From 1988-2000 », *American Behavioral Scientist*, 44/12, 2001, p. 2101-2124.

<sup>43</sup> B. GOEMINNE et M. SWYNGEDOUW, « De glimlach van de kandidaat ? Kiezersvoorkeuren in kandidaatskenmerken », in M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET et B. GOEMINNE (ed.), *De kiezer onderzocht. De verkiezingen van 2003 en 2004 in Vlaanderen*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 2007, p. 152.

<sup>44</sup> C. MCCURLEY et J.J. MONDAK, « The Influence of Incumbents' Competence and Integrity in US House Elections », *American Journal of Political Science*, 39/4, 1995, p. 864-885.

<sup>45</sup> S. COLEMAN, « The Lonely Citizen : Indirect Representation in an Age of Networks », *Political Communication*, 22/2, 2005, p. 197-214.

<sup>46</sup> A. ANDRÉ, S. DEPAUW, S. ERZEEL et K. DESCHOUWER, « Legislators' Online Presentation of Self in Belgium and the Netherlands », paper presented at the *ECPR Joint Sessions*, Rennes, 12-16 April, 2008.

<sup>47</sup> A.H. MILLER, M.P. WATTENBERG et O. MALANCHUK, *loc. cit.*

<sup>48</sup> B. GOEMINNE et M. SWYNGEDOUW, in M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET et B. GOEMINNE (ed.), *op. cit.*, p. 160.

savoir ce que les « gens ordinaires » sont et veulent<sup>49</sup>. S'étant penché sur le cas britannique, Carman est arrivé à la conclusion qu'au Royaume-Uni, les électeurs qui estiment que les responsables politiques ne tiennent pas compte des préoccupations des gens pensent que les parlementaires devraient suivre le jugement des électeurs lors du vote des lois : « Les bons représentants doivent vivre dans la circonscription dans laquelle ils sont élus », estiment les électeurs britanniques ; « Ils doivent avoir de l'empathie pour la communauté locale en y passant beaucoup de temps »<sup>50</sup>. Par leur participation aux événements locaux, ils sont supposés devenir plus abordables, compréhensifs et prêts à aider les représentés<sup>51</sup>. Cette implication dans la vie locale signale aux électeurs qu'ils peuvent faire confiance au candidat, qu'il connaît leurs besoins, intérêts et souhaits, et qu'il les relaiera dans l'enceinte du parlement<sup>52</sup>. Le développement d'une bonne réputation locale est surtout bien assumé pour les élus des partis traditionnels. Grâce, d'une part, à une bonne division du travail entre colistiers et, d'autre part, à la force des structures locales de ces formations politiques, ils ont plus aisément la capacité d'assurer une présence constante sur le terrain. La proximité physique et la bonne visibilité de ces candidats offre aux électeurs des partis traditionnels un fort *heuristic cue*. On peut aussi s'attendre à ce que les citoyens qui définissent leur identité surtout en faisant référence au local seront plus portés à rechercher des candidats qui se présentent comme des défenseurs militants des intérêts locaux.

### 3. L'identité de groupe

Les électeurs peuvent aussi se sentir attirés par des candidats qui leur ressemblent, dont ils partagent les attitudes, les valeurs, les caractéristiques physiques, sociales ou religieuses<sup>53</sup>. En d'autres termes, les électeurs peuvent être à la recherche de candidats qui appartiennent à leur groupe social et qui, par conséquent, ont la même identité et le même milieu de vie. Les candidats étant dans des situations sociales comparables seront supposés, par leur expérience commune, être plus attentifs et avoir une meilleure perception des inquiétudes et attentes du groupe<sup>54</sup>. Les identités de groupe basées sur le genre, l'âge et l'origine ethnique sont, par exemple, simples à détecter chez les candidats et peuvent donc simplifier fortement la décision des électeurs<sup>55</sup>. D'autres

---

<sup>49</sup> D. PELS, « Aesthetic Representation and Political Style. Re-Balancing Identity and Difference in Media Democracy », in J. CORNER et D. PELS (ed.), *Media and the Re-Styling of Politics*, Londres, Sage, 2003, p. 59 ; R.F. FENNO, *Home Style. House Members in their Districts*, Boston, Little Brown and co, 1978.

<sup>50</sup> C.J. CARMAN, « Public Preferences for Parliamentary Representation in the UK : An Overlooked Link ? », *Political Studies*, 51/1, 2006, p. 118.

<sup>51</sup> S. COLEMAN, *loc. cit.*, p. 214.

<sup>52</sup> R.F. FENNO, *op. cit.* ; M.S. SHUGART, M.E. VALDINI et K. SUOMINEN, *loc. cit.*

<sup>53</sup> L. SIGELMAN et C.K. SIGELMAN, *loc. cit.*

<sup>54</sup> A. PHILLIPS, *The Politics of Presence. The Political Representation of Gender, Ethnicity, and Race*, Oxford, Clarendon, 1995 ; M.S. WILLIAMS, *Voice, Trust, and Memory : Marginalized Groups and the Failings of Liberal Representation*, Princeton, Princeton University Press, 1998 ; I.M. YOUNG, *Inclusion and Democracy*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

<sup>55</sup> L. SIGELMAN et C.K. SIGELMAN, *loc. cit.* ; K. SANBONMATSU, « Gender Stereotypes and Vote Choice », *American Journal of Political Science*, 46/1, 2002, p. 20-34.

caractéristiques moins visibles comme l'expérience professionnelle, l'orientation sexuelle ou le style de vie peuvent aussi être mobilisées par les candidats pendant la campagne afin d'apparaître comme le représentant le plus approprié pour les groupes concernés<sup>56</sup>. Dans cette optique, l'hypothèse est que les électeurs des groupes traditionnellement sous-représentés seraient plus disposés à soutenir ces candidats sur la base d'une identité partagée. Les femmes, les personnes d'origine étrangère, les jeunes, les personnes âgées et les ouvriers seraient donc plus enclins à marquer un vote de préférence pour des candidats leur permettant de garantir une juste représentation descriptive de leur groupe, candidats qui sont supposés faire entendre leurs intérêts et besoins dans le processus politique. Une autre hypothèse est que les électeurs engagés dans la vie sociale, dans certains groupes et associations, donnent la préférence aux candidats qui sont membres de la même association qu'eux ou peuvent traduire leurs objectifs communs.

#### 4. La personnalité

Bien que cela soit jugé peu rationnel par les théoriciens du *rational choice*, certains électeurs se laissent guider dans leur choix électoral par les traits de caractère et l'apparence des candidats<sup>57</sup>. En 1966 déjà, Stoke a démontré que les traits personnels des candidats aux élections présidentielles américaines – leur affabilité, leur sourire et leur voix – offrent une meilleure explication des comportements électoraux que leurs positions politiques ou leur affiliation partisane<sup>58</sup>. L'émergence de la télévision comme source essentielle d'information politique a encore renforcé le poids de l'image et de la personnalité dans le vote<sup>59</sup>. Alors que la radio et la presse écrite mettent plus l'accent sur le contenu, les médias visuels insistent davantage sur l'image, sur la façon dont le message est « emballé » et transmis. L'homme derrière le politique est bien souvent au cœur de l'information politique transmise<sup>60</sup>. Les responsables politiques mettent d'ailleurs eux-mêmes leur image en jeu, par exemple dans des programmes d'*infotainment*, dans l'espoir d'apparaître sympathique et spontané aux téléspectateurs<sup>61</sup>. Cela crée un faux sentiment de proximité, d'intimité entre l'électeur et le politique, l'impression que l'on peut faire confiance à ce responsable politique<sup>62</sup>. De ces observations découlent plusieurs hypothèses. Plus l'électeur suit la politique

<sup>56</sup> M.L. McDERMOTT, « Candidate Occupations and Voter Information Shortcuts », *Journal of Politics*, 46/1, 2005, p. 201-219.

<sup>57</sup> A.H. MILLER, M.P. WATTENBERG et O. MALANCHUK, *loc. cit.*

<sup>58</sup> D.E. STOKES, « Some Dynamic Elements of Contests for the Presidency », *American Political Science Review*, 60, 1966, p. 19-28.

<sup>59</sup> S. KEETER, « The Illusion of Intimacy. Television and the Role of Candidate Personal Qualities in Voter Choice », *Public Opinion Quarterly*, 51, 1987, p. 344-358.

<sup>60</sup> D. PELS, *op. cit.* ; B. FRANKLIN, *Packaging Politics. Political Communication in Britain's Media Democracy*, Londres, Edward Arnold, 1994.

<sup>61</sup> M.A. BAUM, « Talking the Vote : Why Presidential Candidates Hit the Talk Show Circuit », *American Journal of Political Science*, 49/2, 2005, p. 213-234 ; K. BRANTS, « Who's afraid of infotainment », in D. McQUAIL, P. GOLDING et E. DE BENS (ed.), *Communication Theory & Research*, London, Sage Publications Ltd., 2005, p. 103-117.

<sup>62</sup> S. KEETER, *loc. cit.* ; D. PELS, *op. cit.*, p. 59.



via le journal télévisé, plus on peut s'attendre à ce que la personnalité entre en jeu dans le choix du bon parlementaire<sup>63</sup>. Les traits physiques et personnels des candidats sont encore plus importants pour les électeurs au faible capital scolaire, qui ont peu de connaissance de la politique et s'y intéressent peu<sup>64</sup>. Enfin, Goeminne et Swyngedouw ont mis en évidence que les électeurs plus âgés sont plus influencés dans leur vote par ces facteurs que les jeunes<sup>65</sup>.

### **B. Données et méthode**

A la suite des élections régionales du 7 juin 2009, il a été demandé aux électeurs flamands et wallons de notre échantillon de dire pour quelles raisons ils ont opté pour un vote de préférence pour tel ou tel candidat. Huit motivations leur ont été proposées. Pour chacune d'entre elles, le répondant a pu exprimer dans quelle mesure cette motivation a été importante dans son choix. Les réponses sont exprimées sur une échelle de cinq points allant de « très important » à « pas du tout important ». Afin de mettre de l'ordre dans ces huit indicateurs, nous avons procédé à une analyse factorielle exploratoire. Conformément au cadre théorique présenté plus haut, nous avons demandé au logiciel de faire ressortir une solution en quatre facteurs. Sachant que les différentes motivations ne sont pas forcément indépendantes l'une de l'autre, nous avons procédé à une rotation Promax. De celle-ci, il est notamment ressorti que les électeurs pour qui l'identité de groupe est un élément important dans leur vote de préférence sont aussi plus enclins à mettre l'accent sur la compétence et la personnalité des candidats. Les détails de cette analyse factorielle exploratoire sont repris dans le tableau 8.3<sup>66</sup>. L'étape suivante de l'analyse consiste à utiliser les scores factoriels des quatre dimensions (proximité, compétence, identité de groupe et personnalité) comme variables dépendantes afin de déterminer quels types d'électeurs privilégient chacune des quatre dimensions.

Les quatre dimensions mentionnées plus haut, qui renvoient aux quatre *cognitive cues* théoriques, ne sont pas toutes mentionnées aussi souvent comme importantes ou très importantes par les répondants. Sur la base des scores moyens pour chacune des quatre dimensions, il ressort que la compétence est l'élément jugé le plus important, et ce des deux côtés de la frontière linguistique. A l'inverse, la proximité est la motivation la moins souvent jugée importante, même si les électeurs wallons la mentionnent un tout petit peu plus que les Flamands. L'identité de groupe et la personnalité du candidat se situent entre les deux. Les électeurs flamands recherchent un peu plus des candidats qui appartiennent au même groupe social qu'eux, tandis qu'en Wallonie les électeurs se laissent un peu plus influencer par la personnalité du candidat.

---

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> A.H. MILLER, M.P. WATTENBERG et O. MALANCHUK, *loc. cit.* ; J. MANSBRIDGE, « A « Selection Model » of Political Representation », *Journal of Political Philosophy*, 17/4, 2009, p. 369-398.

<sup>65</sup> B. GOEMINNE et M. SWYNGEDOUW, *in* M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET et B. GOEMINNE (ed.) *op. cit.*

<sup>66</sup> La valeur propre des quatre dimensions est respectivement de 2,676, 1,543, 0,874 et 0,733. Dans les analyses suivantes, les résultats pour l'identité de groupe et la personnalité doivent donc être interprétés avec une grande prudence.

**Tableau 8.3.** Dimensions des motivations du vote de préférence pour un candidat

	Facteurs			
	Proximité	Compétence	Identité de groupe	Personnalité
Le candidat vit dans ma commune ou dans une commune voisine	<b>,600</b>	-,031	,026	,074
J'ai déjà souvent rencontré le candidat personnellement	<b>,814</b>	-,027	-,047	-,018
Le candidat m'a aidé à résoudre des problèmes personnels	<b>,616</b>	,047	,059	-,064
Le candidat connaît ses dossiers	-,076	<b>,575</b>	,180	-,094
Le candidat peut expliquer les choses clairement et simplement dans les médias	,048	<b>,722</b>	-,131	,102
Le candidat appartient à un groupe dans lequel je me reconnais	,128	,098	<b>,519</b>	-,004
Le candidat appartient à une tendance du parti que je soutiens	-,040	-,059	<b>,733</b>	,055
La personnalité du candidat dans les médias me parle	-,014	,075	,096	<b>,535</b>
Moyenne Flandre (1-5)	2,25	4,18	3,83	3,70
Moyenne Wallonie (1-5)	2,57	4,33	3,61	3,69

Analyse factorielle (rotation Promax). N = 782. La variance expliquée par les quatre composantes est respectivement de 33,46 %, 19,29 %, 10,92 % et 9,16 %. Score moyen sur une échelle de 1 (pas important du tout) à 5 (très important).

Dans ce qui suit, nous allons tenter de discerner pour chacune des dimensions quels facteurs déterminent leur importance. Sur la base de quatre modèles de régression multiple, nous allons faire ressortir les variables pouvant expliquer le recours de l'électeur aux *cognitive cues* de proximité, compétence, identité de groupe et personnalité. Dans la même logique que pour l'analyse des motivations à marquer un vote de préférence plutôt qu'un vote de liste, les variables explicatives que nous avons testées sont les variables individuelles, d'offre politique et de contexte. On gardera à l'esprit que notre analyse n'est menée que pour les répondants qui ont exprimé au moins un vote de préférence, donc pas ceux qui ont voté en case de tête.

### C. Régression des régressions

#### 1. Proximité

L'importance que les électeurs attribuent à la proximité semble dans une large mesure liée aux facteurs individuels, et en particulier aux moyens et aux capacités dont les électeurs disposent. Même en contrôlant par le niveau de connaissance et d'intérêt pour la politique, il ressort que les personnes dotées d'un capital scolaire plus faible, les électeurs d'origine étrangère et les inactifs sont plus enclins à voter pour un candidat local, quelqu'un à qui ils estiment pouvoir demander de l'aide. Le capital social est aussi une variable qui contribue à l'explication. Le nombre d'associations

dont l'électeur est membre a un impact positif, même s'il n'est pas tout à fait significatif statistiquement, sur le recours à la proximité : plus la participation à la vie sociale est forte, plus l'électeur entre en contact avec les candidats de sa commune, et plus il a tendance à tenir compte de cette proximité dans le choix des candidats soutenus par un vote de préférence. Le fait d'être membre d'un parti a encore un plus grand effet en la matière. Les adhérents locaux ont logiquement un grand nombre d'opportunités d'entrer en contact avec les candidats de la commune ou des communes voisines et peuvent donc apprendre à les connaître. Enfin, on observe, conformément aux attentes théoriques, que les électeurs qui n'ont pas confiance dans les responsables politiques et se décrivent d'abord en référence au local sont de façon significative plus en quête d'authenticité chez les candidats ; ils décident alors de se tourner vers des candidats qui ont les deux pieds ancrés dans la vie de la communauté locale.

Plusieurs facteurs d'offre politique ont aussi un impact sur le recours aux motivations de vote de préférence liées à la proximité entre l'électeur et le candidat. Ainsi, ce *cognitive cue* est-il négativement influencé par la présence d'un ministre ou d'un président de parti comme tête de liste d'un parti dans la circonscription. Les grandes figures de proue ont pour effet d'attirer les électeurs vers eux plutôt que vers des candidats moins connus mais plus ancrés localement. L'hypothèse selon laquelle les partis démocrates chrétiens, socialistes et libéraux font plus appel dans leurs stratégies à la proximité physique et à la visibilité de leurs candidats n'est en revanche confirmée qu'en partie par notre analyse. Les électeurs des partis traditionnels accordent en effet plus d'importance à la proximité, mais l'effet n'est significatif que pour l'Open VLD et le MR. De même, s'il est bel et bien confirmé que les électors des partis d'extrême droite et des verts portent moins d'attention à la proximité, l'effet n'est significatif que pour Groen! et Ecolo.

L'usage de la proximité comme *cognitive cue* est enfin très liée au contexte de l'élection. En particulier, la magnitude de la circonscription a un impact net. Plus elle est petite en nombre de sièges à pourvoir, plus la compétition électorale s'articule autour des candidats (proches) et moins autour des partis. L'implication locale des responsables politiques devient donc plus importante dans les plus petites circonscriptions. L'effet négatif de la taille du district électoral est même le prédicteur le plus fort de l'importance de la proximité dans le vote de préférence. La densité de la population a, elle aussi, un effet négatif même s'il est légèrement moindre. L'interaction entre l'électeur et le candidat semble donc plus importante dans les villages et les communes rurales que dans les zones urbaines où la distance sociale est plus grande.

Le modèle global permet d'expliquer 20% de la variance de la variable dépendante.

## 2. *Compétence*

Le fait que quasi tous les électeurs ayant choisi de voter de façon préférentielle déclarent que la compétence du candidat a été un facteur très important dans leur choix rend l'analyse difficile. En effet, il est compliqué de voir quelles variables permettent de différencier les électeurs pour un comportement partagé par presque tous. Les effets discriminants seront forcément marginaux. Les variables qui ressortent le plus

sont l'âge et la classe sociale. L'âge en particulier semble avoir l'effet le plus net. Sur ce point, et contrairement à ce qu'ont montré Goeminne et Swyngedouw<sup>67</sup>, nous n'observons pas une relation linéaire positive mais bien curvilinéaire entre l'âge et l'importance de la compétence dans le choix du ou des candidat(s) soutenu(s). Cette dimension décroît en importance pour le répondant jusqu'à 55 ans puis repart à la hausse. L'autre élément individuel qui ressort est la classe sociale, qui a un impact négatif sur la compétence comme *cognitive cue*. Les actifs socio-professionnels jugent moins importante dans leur choix la compétence du candidat que les inactifs. Ce sont surtout les femmes au foyer et les hommes en quête d'un emploi qui insistent souvent sur cette motivation pour expliquer leur vote de préférence pour tel ou tel candidat. Il faut toutefois être prudent en la matière. La rationalisation *a posteriori* et le poids de la réponse socialement souhaitable peuvent influencer les réponses énoncées. Enfin, contrairement à nos attentes, le niveau de diplôme, l'intérêt pour la politique et la confiance dans la politique n'ont pas d'impact significatif.

L'effet des facteurs liés à l'offre politique semble négligeable. Seul l'électorat des partis verts paraît porter moins d'attention à la compétence du candidat.

Pour les éléments de contexte, la magnitude de la circonscription a un impact négatif et statistiquement significatif sur l'importance accordée à la compétence. C'est assez logique. En effet, l'effort que les électeurs doivent fournir pour s'informer sur les aptitudes à communiquer et la connaissance des dossiers des candidats est d'autant plus important que le nombre de sièges à pourvoir est élevé et que la liste de candidats est longue. En d'autres termes, la capacité des électeurs à classer les candidats sur la base de la compétence décroît à mesure que le nombre de candidats pour un siège croît.

Le modèle global permet d'expliquer 12 % de la variance de la variable dépendante.

### 3. *L'identité de groupe*

L'hypothèse selon laquelle les électeurs appartenant à un groupe traditionnellement sous-représenté seraient plus enclins à se tourner vers des candidats sur la base d'une identité commune est confirmée dans une large mesure par notre analyse empirique. Les femmes et les personnes d'origine étrangère votent nettement plus souvent pour des candidats qui, en raison de leur expérience personnelle, sont à même de traduire politiquement les aspirations de leur groupe. C'est l'âge qui est de loin le plus fort prédicteur de l'usage de l'identité de groupe comme *cognitive cue*. En l'occurrence, tant les jeunes que les plus âgés attachent plus d'importance à l'identité de groupe. L'effet de l'âge est donc curvilinéaire et non linéaire. En revanche, ce qui est plus surprenant, c'est que les électeurs de la classe ouvrière ne semblent pas attacher plus d'importance que la catégorie très hétérogène des « inactifs » (qui est notre catégorie de référence) à la représentation descriptive dans le choix des candidats qu'ils soutiennent. Enfin, pour les autres facteurs individuels, seul l'intérêt pour la politique a un impact significatif : l'identité de groupe pèse moins dans le choix du candidat

---

<sup>67</sup> B. GOEMINNE et M. SWYNGEDOUW, in M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET et B. GOEMINNE (ed.), *op. cit.*

des électeurs qui ont un faible intérêt pour la politique. Le capital social, en revanche, n'a pas d'effet clair. L'élément « groupe » dans la logique mise à jour ici semble donc davantage relié aux caractéristiques de la personne qu'à l'adhésion à une association particulière.

En ce qui concerne l'offre politique, l'élément le plus remarquable est l'impact important du vote pour un parti d'extrême droite sur le fait de juger importante l'identité de groupe dans sa décision de voter pour tel ou tel candidat. En raison de la faiblesse du FN en Wallonie, ces résultats valent surtout pour les électeurs du Vlaams Belang. Or, il semble que ces derniers, lorsqu'ils marquent un vote de préférence, sont nettement influencés par la tendance au sein du parti auquel le candidat appartient. Une explication possible est la lutte interne de plus en plus perceptible dans le parti entre les tendances radicales et modérées depuis l'accession de Bruno Valkeniers à la présidence du parti en 2008.

Enfin, il ressort de notre analyse que le poids de la dimension « identité de groupe » est peu lié au facteur contextuel, qu'il s'agisse de la magnitude de la circonscription ou de la densité de population.

Le modèle global permet d'expliquer 16% de la variance de la variable dépendante.

#### 4. La personnalité

En ce qui concerne l'impact de la personnalité du candidat sur le choix de le soutenir de façon préférentielle, notre analyse fait ressortir plusieurs éléments. D'abord, au niveau individuel, on note un impact négatif du niveau de diplôme, de la connaissance politique et de l'intérêt pour la politique. S'y ajoute un lien clair avec la confiance dans les institutions politiques et dans les responsables politiques. Plus les électeurs font confiance à la politique, plus les caractéristiques personnelles des candidats ont du poids dans le choix électoral. Toutefois, les électeurs qui jugent que les responsables politiques sont déconnectés des préoccupations de la population vont en général rechercher davantage des candidats dont ils trouvent la personnalité attractive. De plus, et conformément aux attentes théoriques, il apparaît bel et bien que la consommation des médias influe sur l'utilisation de cet *heuristic cue*. Plus les électeurs suivent l'actualité politique à la télévision, plus ils font attention à la façon dont les candidats passent dans les médias et à leurs caractéristiques. Toutefois, le temps passé devant la télévision n'est pas l'élément qui prédit le mieux l'importance accordée à la personnalité des candidats. L'effet le plus fort au niveau individuel est celui de l'âge, ce qui est d'ailleurs déjà le cas pour les deux *cognitive cues* précédents. Les électeurs plus âgés sont guidés dans leur choix par la personnalité des candidats d'une façon significativement plus forte que les plus jeunes.

En ce qui concerne l'offre politique, les électeurs des partis verts se distinguent à nouveau. Ceux qui soutiennent Groen! et Ecolo accordent moins d'importance à la personnalité des candidats. Ce résultat est d'ailleurs en accord avec l'idéologie et avec les stratégies de campagne de ces deux formations qui mettent plus en avant la réputation collective du parti que l'image individuelle des candidats.

Pour terminer, il ressort assez logiquement que les caractéristiques personnelles des candidats sont jugées moins importantes par les électeurs des circonscriptions où il y a beaucoup d'élus à désigner. Vu la longueur des listes, l'effort à consentir

pour s'informer sur la personnalité des candidats est en effet plus important dans ces grandes circonscriptions.

Ce dernier modèle global permet d'expliquer 15 % de la variance pour l'impact de la personnalité.

**Tableau 8.4.** Usage de la proximité, de l'identité de groupe, de la compétence et de la personnalité du candidat comme motivation du vote

	Proximité	Compétence	Identité de groupe	Personnalité
Genre	-0,016	0,061	0,096**	0,073
Age	-0,044	0,702***	0,203***	0,224***
Age*Age		-0,566**		
Diplôme le plus élevé (réf. : enseignement supérieur)				
Primaire et secondaire inférieur	0,162**	0,047	0,045	0,035
Secondaire supérieur	0,054	0,049	-0,052	-0,009
Origine ethnique	0,113***	0,033	0,097**	0,058
Classe sociale (réf. : inactif)				
Classe supérieure	-0,117**	-0,119**	-0,099*	-0,073
Classe moyenne	-0,034	-0,046	0,019	0,049
Classe ouvrière	-0,119**	-0,118**	-0,093*	-0,032
Identité locale	0,085*	0,023	-0,023	-0,003
Membre d'un parti	0,115**	0,052	0,056	0,068
Nombre d'associations dont on est membre	0,074	-0,006	0,031	-0,018
Connaissance politique	-0,015	0,001	0,003	0,007
Intérêt politique	0,079	0,068	0,096*	0,036
Confiance politique	0,030	0,060	0,070	0,094*
Les responsables politiques ne comprennent pas nos préoccupations	0,092*	0,050	0,048	0,075*
Consommation des médias TV	0,025	0,038	0,040	0,096*
Consommation de la presse écrite	0,009	0,033	0,056	0,006
Parti démocrate chrétien	0,091	-0,051	0,019	-0,048
Parti socialiste	0,062	-0,031	0,013	-0,068
Parti libéral	0,102*	-0,040	-0,003	-0,063
Parti d'extrême droite	-0,011	0,026	0,116**	0,043
Parti vert	-0,092*	-0,105*	-0,069	-0,138***
Tête de liste ministre ou président de parti	-0,071*	-0,023	0,019	-0,016
Densité de population de la commune (par 10 m <sup>2</sup> )	-0,183***	-0,148***	-0,042	-0,151***
Taille de la circonscription	-0,081*	0,065	-0,008	0,058
R <sup>2</sup>	0,200	0,123	0,162	0,154

Coefficients de régression standardisés. N = 760. \* : p < 0,05 ; \*\* p : < 0,01 ; \*\*\* p : < 0,001.

## 5. Conclusion

Les élections régionales de 2009 l'ont confirmé, la majorité des électeurs (aux alentours de 60 %) décide de voter de façon préférentielle pour un ou plusieurs candidats. Ils ne se contentent plus de noircir la case de tête avant de quitter l'isoloir. Vu son ampleur, la personnalisation du vote mérite que l'on s'y attarde, et c'est ce que nous avons fait ici.

Nous avons commencé par décortiquer l'usage du vote de préférence. En particulier, le nombre de candidats soutenus a retenu l'attention. Dans la plupart des cas, l'électeur ne soutient qu'un ou deux candidats. Ils ne sont qu'un tiers en Flandre et un quart en Wallonie à voter pour trois candidats ou plus. A cela s'ajoute le fait qu'à peu près un tiers des électeurs soutient de façon préférentielle un seul candidat, celui qui est premier sur la liste.

Au-delà de la description des comportements de vote de préférence, l'objectif de ce chapitre a été de comprendre qui sont les électeurs préférentiels et quelles sont leurs motivations.

A la première question, l'on peut répondre que ce sont les circonstances, la forme que prend la compétition électorale, l'offre politique qui ont un impact sur le choix entre vote de préférence et vote de liste, et cela dans une mesure au moins aussi importante que les caractéristiques de l'électeur lui-même. Contrairement à ce qu'ont fait ressortir les travaux de Michael Marsh<sup>68</sup>, que l'électeur ait un niveau élevé ou faible de capital scolaire, qu'il soit un homme ou une femme, qu'il soit actif professionnellement ou pas, fait peu de différence. Seul l'âge est discriminant : les personnes âgées optent plus pour un vote de préférence. En réalité, la différence essentielle du côté des électeurs est entre ceux à l'engagement politique élevé et ceux qui ne militent pas dans un parti. Les premiers ont plus d'opportunité de rencontrer des candidats et par conséquent tendent à voter plus souvent de façon préférentielle. Mais, nous l'avons déjà dit, c'est aussi l'offre politique qui influe dans le choix entre vote en case de tête et vote de préférence. En particulier, une différence nette apparaît entre les partis traditionnels (démocrates chrétiens, socialistes et libéraux) et les autres. Les premiers font des campagnes plus personnalisées et ont davantage de candidats connus aux niveaux fédéral, régional et local, ce qui conduit leurs électeurs à ne pas se contenter d'un vote de liste. Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par l'impact positif de la présence de ministres dans la circonscription sur la probabilité de voter de façon préférentielle.

Enfin, parmi les électeurs qui optent pour le vote de préférence, nous avons exploré leurs motivations à voter pour un ou plusieurs candidat(s). La compétence du candidat est l'élément mentionné par le plus grand nombre de répondants. Presque tous affirment que cela a été un critère très important ou important dans leur choix du candidat à soutenir. C'est une bonne nouvelle pour la démocratie belge... ou, si l'on opte pour une lecture plus cynique, un bel exemple de rationalisation *a posteriori* et d'énonciation de réponses socialement souhaitables. Viennent ensuite les motivations renvoyant à l'appartenance du candidat à un groupe social particulier (femmes, jeunes,

---

<sup>68</sup> M. MARSH, *loc. cit.*

personnes âgées, groupe ethnique, etc.), aux qualités personnelles du candidat et à la proximité géographique entre l'électeur et le candidat.

Logiquement, tous les électeurs ne citent pas les mêmes motivations. Certains groupes mentionnent plus certaines d'entre elles. Ainsi constate-t-on par exemple que les motivations liées au fait que le candidat appartienne à son groupe social sont plus importantes pour les personnes âgées, les femmes et les électeurs d'extrême droite et, dans une moindre mesure, les électeurs d'origine étrangère. Les éléments relatifs à la personnalité du candidat semblent, eux, faire pencher la balance surtout chez les personnes plus âgées et les grands consommateurs de médias (et surtout de télévision). Ils sont en revanche négativement liés au vote pour les écologistes (qui jouent moins la carte de la personnalisation) et à la magnitude de la circonscription. Enfin, les motivations liées à la proximité géographique entre l'électeur et le candidat se marquent, et c'est logique, plus nettement dans les petites circonscriptions peu densément peuplées.

Mais, au-delà de ces différences entre groupes d'électeurs dans les déterminants du vote de préférence, les résultats exposés dans ce chapitre ont illustré toute la complexité des logiques en action. Derrière une même motivation peuvent se cacher des mécanismes très différents. Par exemple, il apparaît que la proximité géographique entre l'électeur et le candidat est importante pour deux types d'électeurs fort différents. Ce facteur joue d'une part pour ceux disposant de moins de ressources politiques, qui ont un capital scolaire plus faible, qui sont inactifs professionnellement, et les personnes d'origine étrangère. Ceux-là optent souvent pour un candidat de leur environnement proche. Il en va de même, mais pour de tout autres raisons, pour les électeurs qui sont membres d'un parti. Leur engagement leur a permis de rencontrer et d'apprécier les candidats issus de la même commune ou de la même région qu'eux. Ceci les a conduits à les soutenir par un vote de préférence. La proximité géographique joue bien dans les deux cas, mais par des ressorts bien différents.

Cet exemple démontre bien la nécessité d'étudier avec minutie les logiques qui se cachent derrière le vote de préférence. Ce comportement politique est devenu majoritaire parmi les électeurs et est d'une grande complexité. Ce sont là deux excellentes motivations pour la recherche. Et c'est sans doute le sentiment qui domine à l'issue de ce chapitre : l'envie de poursuivre les investigations. Ces quelques pages ont permis de confirmer ou de discuter certains éléments déjà pointés par les rares travaux antérieurs consacrés au vote de préférence<sup>69</sup>. Grâce à la richesse des données de l'enquête électorale PARTIREP, elles ont aussi ouvert des pistes nouvelles, en particulier sur les motivations à voter pour tel candidat plutôt que tel autre. Mais au final, si l'on en sait un peu plus sur le vote de préférence, beaucoup reste à dire pour comprendre plus finement ce qui relie le choix de noircir la case de son bulletin de vote à côté du nom d'un candidat qui vit à côté de chez nous, qui nous ressemble, qui est présent dans les médias ou que l'on trouve très compétent.

---

<sup>69</sup> M. MARSH, *loc. cit.* ; H. VAN DER KOLK, *loc. cit.* ; L. KARVONEN, *loc. cit.*